

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Acrylic Protective Lacquer

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié, Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Acrylic Protective Lacquer Numéro du produit APL-b, EAPL15ML, EAPL05L, ZE

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Protection d'appareils.

Utilisations déconseillées Aucune utilisation non recommandée n'est identifiée.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Simpex Electronic AG Fournisseur

> Binzackerstrasse 33 CH-8620 Wetzikon P+41 44 931 10 10

Fabricant **ELECTROLUBE** 

MacDermid Alpha Electronics Solutions

ASHBY PARK, COALFIELD WAY, ASHBY DE LA ZOUCH, LEICESTERSHIRE LE65 1JR UNITED KINGDOM

+44 (0)1530 419600 +44 (0)1530 416640 info@electrolube.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence EN CAS D'APPEL D'URGENCE: +33 1 72 11 00 03 (24 heures, fourni par Carechem 24)

Numéro d'appel d'urgence national +41 44 251 51 51 (FROM ABROAD) 145 (FROM SWITZERLAND)

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

## 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Flam. Liq. 2 - H225

Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317 Repr. 2 - H361d STOT SE 3 - H336 Dangers pour la santé

STOT RE 2 - H373 humaine

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 2 - H411

### 2.2. Éléments d'étiquetage Pictogrammes de danger









### Acrylic Protective Lacquer

Mention d'avertissement Danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables. Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H317 Peut provoguer une allergie cutanée. H361d Susceptible de nuire au fœtus

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou

d'une exposition prolongée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Mentions de mise en garde

P260 Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.

35 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

Contient toluène, butanone, 2-octyl-2H-isothiazole-3-one

Mentions de mise en garde supplémentaires

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 Utiliser du matériel électrique antidéflagrant. P242 Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.

P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de

protection des yeux/ du visage. P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever

immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir

dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.

P314 Consulter un médecin en cas de malaise.

P321 Traitement spécifique (voir conseils médicaux sur cette étiquette).

P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P370+P378 En cas d'incendie: utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de la brume pour l'extinction.

P391 Recueillir le produit répandu.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière

étanche. 2.3. Autres dangers

P405 Garder sous clef.

# Acrylic Protective Lacquer

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

## 3.2. Mélanges

toluène		30-60%
Numéro CAS: 108-88-3	Numéro CE: 203-625-9	Numéro d'enregistrement REACH: 01-
		2119471310-51-XXXX
Classification Flam. Liq. 2 - H225 Skin Irrit. 2 - H315 Repr. 2 - H361d		
butanone		10-30%
Numéro CAS: 78-93-3	Numéro CE: 201-159-0	Numéro d'enregistrement REACH: 01- 2119457290-43-XXXX
Classification Flam. Liq. 2 - H225 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336		
0101020-11000		

Amorphous Silica Numéro CAS: 7631-86-9	Numéro CE: 231-545-4	1-5% Numéro d'enregistrement REACH: 17- 2119421532-51-XXXX
Classification Non Classé		

2-octyl-2H-isothiazole-3-one		<0.1%
Numéro CAS: 26530-20-1	Numáro CE: 247 764 7	

Facteur M (aigu) = 100

Numéro CE: 247-761-7

Facteur M (chronique) = 100

Classification
Acute Tox. 3 - H301
Acute Tox. 3 - H311
Acute Tox. 2 - H330
Skin Corr. 1 - H314
Eye Dam. 1 - H318
Skin Sens. 1A - H317
Aquatic Acute 1 - H400
Aquatic Chronic 1 - H410

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

## Acrylic Protective Lacquer

#### 4.1. Description des premiers secours

Information générale Consulter un médecin immédiatement. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au

personnel médical.

Inhalation Eloigner la personne touchée de la source de contamination. Déplacer la personne touchée à

l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer.

Maintenir une voie d'air ouverte. Desserrer les vêtements serrés tels que col, cravate, ou ceinture. Lorsque la respiration est difficile, un personnel dûment formé peut assister la personne touchée en lui administrant de l'oxygène. Placer la personne inconsciente en position latérale de sécurité et s'assurer que la respiration peut s'effectuer normalement.

Ingestion Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Enlever le dentier. Donner quelques petits verres

d'eau ou de lait à boire. Arrêter si la personne touchée présente des nausées, car les vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sans indication contraire du personnel médical. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas des les poumons. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Placer la personne inconsciente en position latérale de sécurité et s'assurer que la respiration peut s'effectuer normalement. Maintenir une voie d'air ouverte. Desserrer les vêtements serrés tels que col, cravate, ou ceinture.

Contact cutané

Il est important d'enlever immédiatement la substance de la peau. Si des symptômes allergiques se développent, éviter toute nouvelle exposition. Enlever toute contamination avec de l'eau et du savon ou avéc un nettoyant pour la peau reconnu. Consulter un médecin si les

symptômes sont sévères ou persistent après un lavage.

Contact oculaire Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir

largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 10 minutes.

Protection des secouristes Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors

de toute intervention de secours. S'il est suspecté que des contaminants volatiles sont toujours présents auprès de la personne touchée, le personnel de premiers secours doit porter un appareil de protection respiratoire approprié ou un appareil de protection respiratoire autonome. Laver soigneusement à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer de la personne touchée, ou porter des gants. Il peut être dangereux pour le personnel de premiers secours de pratiquer la réanimation par bouche-à-bouche.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. La sévérité

des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.

Inhalation Une seule exposition peut provoquer les effets néfastes suivants: Mal de tête. Nausées,

vomissements. Dépression du système nerveux central. Somnolence, étourdissement,

désorientation, vertige. Effet narcotique.

Ingestion Peut provoquer une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.

Peut provoquer une irritation.

Contact cutané Peut entraîner une sensibilisation cutanée ou des réactions allergiques chez les personnes

sensibles. Rougeurs. Irritant pour la peau.

Contact oculaire Irritant pour les yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter en fonction des symptômes. Peut provoquer une sensibilisation ou des réactions Indications pour le médecin

allergiques chez les personnes sensibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

## Acrylic Protective Lacquer

#### 5.1. Moyens d'extinction

Movens d'extinction appropriés

Le produit est inflammable. Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

Movens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers

Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive. Liquide et vapeurs inflammables. Les vapeurs peuvent être enflammées par une étincelle, une surface chaude ou une braise. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. L'écoulement des eaux d'extinction dans les égouts peut créer des risques d'incendie ou d'explosion.

Produits de combustion dangereux

Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les

substances suivantes: Gaz et vapeurs nocifs.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie

Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie. Evacuer la zone. Rester contre le vent pour éviter l'inhalation de gaz, vapeurs, émanations et fumées. Aérer les espaces clos avant d'y pénétrer. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec de l'eau longtemps après l'extinction de l'incendie. Si une fuite ou un déversement ne s'est pas enflammé, utiliser de l'eau pulvérisée pour disperser les vapeurs et protéger les personnes qui arrêtent la fuite. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau. En cas de risque de pollution des eaux, informer les autorités compétentes.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés. Les vêtements des pompiers, conformes à la norme européenne NF EN 469 (comprenant casques, bottes et gants) fourniront une protection de base pour les incidents chimiques.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Garder le personnel non indispensable et non protégé éloigné du déversement. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Laver soigneusement après avoir traité un déversement. S'assurer que les procédures et la formation pour la décontamination et l'élimination d'urgence sont en place. Ne pas toucher ou marcher dans du produit déversé. Evacuer la zone. Prévoir une ventilation suffisante. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Eviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards. Utiliser une protection respiratoire appropriée si la ventilation est insuffisante. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Ne pas rejeter dans le milieu aquatique. Déversements importants: Informer les autorités compétentes en cas de pollution environnementale (égouts, cours d'eau, sol et air).

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

## **Acrylic Protective Lacquer**

#### Méthodes de nettoyage

Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Nettoyer immédiatement les déversements et éliminer les déchets en toute sécurité. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Ne pas permettre au produit de rentrer dans des espaces confinés, à cause du risque d'explosion. Approcher le déversement contre le vent. Déversements mineurs: Si le produit est soluble dans l'eau, diluer le déversement avec de l'eau et éponger. Sinon, ou s'il n'est pas soluble dans l'eau, absorber le déversement avec un matériau inerte, sec et le placer dans un conteneur à déchets approprié. Déversements importants: Si la fuite ne peut pas être arrêtée, évacuer la zone. Rincer le produit déversé vers l'unité de traitement des effluents ou procéder comme suit. Contenir et absorber le déversement avec du sable, de la terre ou tout autre matière non-combustible. Mettre les déchets dans des conteneurs scellés et étiquetés. Nettoyer soigneusement les objets et zones contaminés, en respectant les règlementations en matière d'environnement. L'absorbant contaminé peut présenter le même danger que le produit déversé. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Laver soigneusement après avoir traité un déversement. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections

Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Voir Section 12 pour de plus amples informations sur les dangers écologiques. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

#### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations

Lire et suivre les recommandations du producteur. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Manipuler tous les emballages et conteneurs avec précaution pour réduire les déversements. Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé. Eviter la formation de brouillards. Le produit est inflammable. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif. Les vapeurs peuvent s'accumuler au sol et dans les zones basses. Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Susceptible de nuire au fœtus. Les femmes enceintes ou allaitant ne devraient pas travailler avec ce produit s'il y a le moindre risque d'exposition. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas manipuler les emballages endommagés sans équipement de protection. Ne pas réutiliser les conteneurs vides.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Laver rapidement si la peau devient contaminée. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Changer les vêtements de travail quotidiennement en quittant le poste de travail.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage

Stocker à l'écart des produits incompatibles (voir Section 10). Stocker selon les réglementations locales. Eliminer toute source d'inflammation. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Mettre les conteneurs et l'appareillage de transfert à la terre pour éliminer les étincelles provenant de l'électricité statique. Tenir éloigné des matières comburantes, de la chaleur et des flammes. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais et bien ventilé. Maintenir les conteneurs verticaux. Protéger les conteneurs des dommages. Endiguer les installations de stockage pour prévenir la pollution de l'eau et des sols en cas de déversement. La zone de stockage devrait être étanche, sans joint and non absorbante.

## Acrylic Protective Lacquer

Stockage de liquides inflammables. Classe de stockage

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

#### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

toluène

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 50 ppm 190 mg/m³ Limite d'exposition à court terme (15 minutes): 200 ppm 760 mg/m³ H, OL, R2D, R2F, SSC

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 200 ppm 590 mg/m³ Limite d'exposition à court terme (15 minutes): 200 ppm 590 mg/m³ H, SSC

Amorphous Silica

SSC

2-octyl-2H-isothiazole-3-one

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 0,05 mg/m³ poussières inhalables Limite d'exposition à court terme (15 minutes): 0,1 mg/m³ poussières inhalables

SSC = Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus. H = Résorption transcutanée OL = Ototoxicité et bruit S = Sensibilisateurs

R2D = Substances préoccupantes pour l'homme en raison d'effet.

R2F = Substances préoccupantes pour la fertilité de l'espèce humaine.

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



ne ventilation suffisante. Une surveillance du personnel, de l'environnement de d'autres mesures de contrôle et/ou la nécessité d'utiliser un équipement de protection respiratoire. Utiliser des confinements de procédé, une aspiration locale ou tout autre sécurité intégrée comme principaux moyens pour réduire l'exposition des travailleurs. Des équipements de protection individuelle devraient uniquement être utilisés si l'exposițion du travailleur ne peut pas être suffisamment maîtrisée par des mesures de sécurité intégrée. S'assurer que les moyens de contrôle sont régulièrement inspectés et entretenus. S'assurer que les opérateurs sont formés pour réduire leur exposition. La sécurité intégrée nécessite aussi de maintenir les concentrations en gaz, vapeurs ou poussières en dessous des limites inférieures d'explosivité. Utiliser du matériel de ventilation antidéflagrant.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166. Porter des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques bien ajustées ou un écran facial. En cas de risque d'inhalation, utiliser de préférence un appareil de protection respiratoire intégral.

## Acrylic Protective Lacquer

Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374. Considérant les informations spécifiées par le producteur de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices et changer les dès qu'une détérioration est détectée. Il est recommandé de changer fréquemment.

Autre protection de la peau et

du corps

Porter des chaussures de sécurité appropriées et des vêtements de protection supplémentaires conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'une

contamination cutanée est possible.

Mesures d'hygiène

Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Nettoyer chaque jour les équipements et la zone de travail. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Des examens médicaux préventifs devraient être réalisés en milieu industriel.

Alerter le personnel d'entretien des propriétés dangereuses du produit.

Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE". Vérifier que l'appareil de protection respiratoire est bien ajusté et que le filtre est changé régulièrement. Les cartouches à filtres anti-gaz et filtres combinés conformes à la norme européenne NF EN 14387. Masques respiratoires intégraux à cartouches filtrantes remplaçables conformes à la norme européenne NF EN 136. Demi-masques et quarts de masqués respiratoires à cartouches filtrantes remplaçables conformes à la norme

européenne NF EN 140.

protection de l'environnement

Contrôles d'exposition liés à la Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé. Vérifier les émissions des équipements de ventilation ou de procédé de fabrication pour s'assurer qu'ils sont en conformité avec les exigences réglementaires de protection environnementale. Dans certains cas, les laveurs de fumées, les filtres ou les modifications techniques des équipements de procédé seront nécessaires pour réduire les émissions à des niveaux acceptables.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Liquide. Couleur Claire (ou pâle). Odeur Solvants organiques. Seuil olfactif Non disponible. pН Non disponible. Point de fusion Non disponible.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Non disponible.

Point d'éclair -7°C Coupelle fermée.

Taux d'évaporation Non disponible. Non disponible. Facteur d'évaporation

## Acrylic Protective Lacquer

Inflammabilité (solide, gaz) Non disponible. Non disponible. Limites

supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites

d'explosivité

Autre inflammabilité Non disponible. Pression de vapeur Non disponible. Densité de vapeur Non disponible. Densité relative Non disponible.

Densité apparente  $0.91 \, \text{kg/l}$ Solubilité(s) Non disponible. Coefficient de partage Non disponible. Température d'auto-Non disponible. inflammabilité

Température de décomposition

Non disponible.

Viscosité 300-350 mPa s @ 20°C

Propriétés explosives N'est pas considéré comme explosif.

Ne répond pas aux critères de classification des comburants. Propriétés comburantes

9.2. Autres informations

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

## 10.1. Réactivité

Réactivité Voir les autres sous-sections de cette section pour avoir plus de détails.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé. Stable dans les

conditions de stockage prescrites.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses

Les produits suivants peuvent réagir fortement avec le produit: Oxydants.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Les conteneurs peuvent

éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive. Prévenir l'électricité statique et la formation d'étincelles. Ne pas mettre sous pression, couper,

souder, percer, broyer ou encore exposer les conteneurs à la chaleur ou sources

d'inflammation.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Matières comburantes. Acides - oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

dangereux

Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé. Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz et vapeurs

## Acrylic Protective Lacquer

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

## 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Résumé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Indications (DL<sub>50</sub> orale) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - cutanée

Résumé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Indications (DL<sub>50</sub> cutanée) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - inhalation

Résumé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Indications (CL<sub>50</sub> inhalation) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Résumé Provoque une irritation cutanée.

Données sur l'animal Irritante.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Résumé Provoque une sévère irritation des yeux. Lésions oculaires Provoque une sévère irritation des yeux. graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire

Résumé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Résumé Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation cutanée Peut entraîner une sensibilisation cutanée ou des réactions allergiques chez les personnes

sensibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Résumé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Essais de génotoxicité - in

/itro

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Résumé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité CIRC Contient une substance qui peut être potentiellement cancérigène. CIRC Groupe 3

Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

Résumé Susceptible de nuire au fœtus.

Toxicité pour la reproduction -

fertilité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction -

développement

Susceptible de nuire au fœtus.

## Acrylic Protective Lacquer

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges. Résumé

Exposition unique STOT un STOT SE 3 - H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Organes cibles Système nerveux central

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Résumé Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une

exposition prolongée.

Exposition répétée STOT rép. STOT RE 2 - H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions

répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration

Résumé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement. La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée Information générale

d'exposition.

Inhalation Une seule exposition peut provoquer les effets néfastes suivants: Mal de tête. Nausées,

vomissements. Dépression du système nerveux central. Somnolence, étourdissement,

désorientation, vertige. Effet narcotique.

Ingestion Peut provoquer une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.

Peut provoquer une irritation.

Contact cutané Peut entraîner une sensibilisation cutanée ou des réactions allergiques chez les personnes

sensibles. Rougeurs. Irritant pour la peau.

Contact oculaire Irritant pour les yeux.

Voie d'exposition Ingestion Inhalatoire Contact cutané et/ou oculaire.

Organes cibles Système nerveux central Considérations médicales Affections cutanées et allergies.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement. Écotoxicité

12.1. Toxicité

Toxicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité aquatique aiguë

Résumé Très toxique pour les organismes aquatiques.

toxicité aquatique chronique

Résumé Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité La dégradabilité du produit n'est pas connue.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

## Acrylic Protective Lacquer

Coefficient de partage Non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles. Mobilité

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale

Minimiser ou éviter partout où c'est possible la production de déchets. Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. L'élimination de ce produit, intermédiaires de production, résidus et sous-produits doit toujours être conforme aux dispositions légales en matière de protection environnementale et d'élimination des déchets et à toute exigence des autorités locales. Envisager les mesures de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit lors de la manipulation des déchets. Prendre des précautions lors de la manipulation de conteneurs vides, qui n'auraient pas été soigneusement nettoyés ou rincés. Les conteneurs ou lignes vides peuvent retenir des résidus de produit et être ainsi potentiellement dangereux.

Méthodes de traitement des déchets

Ne pas jeter les résidus à l'égout. Evacuer les produits excédentaires et ceux qui ne peuvent pas être recyclés via un prestataire agréé pour l'élimination des déchets. Collecter les déchets, résidus, conteneurs vides, vêtements de travail usagés et produits de nettoyage contaminés dans des conteneurs désignés et étiquetés selon leurs contenus. Envisager l'incinération ou la misse en décharge seulement si le recyclage n'est pas réalisable. Des vapeurs de produit résiduel peuvent créer une atmosphère explosive ou inflammable à l'intérieur du conteneur. Vider soigneusement les conteneurs avant élimination à cause du risque d'explosion. Ne pas couper ou souder des conteneurs usagés, à moins qu'ils n'aient été soigneusement nettoyés à l'intérieur.

#### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Pour l'information sur les emballages/chargements en quantités limitées, consulter la documentation modale appropriée en utilisant les données fournies dans cette section.

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 1263 N° ONU (IMDG) 1263 N° ONU (ICAO) 1263 N° ONU (ADN) 1263

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID) PAINT Nom d'expédition (IMDG) **PAINT** Nom d'expédition (ICAO) **PAINT** Nom d'expédition (ADN) **PAINT** 

14.3. Classe(s) de danger pour le tanspot

Classe ADR/RID

## Acrylic Protective Lacquer

Code de classement ADR/RID F1 Etiquette ADR/RID Classe IMDG 3 Classe/division ICAO 3 Classe ADN 3

Etiquettes de transport



#### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage Ш

(ADR/RID)

Groupe d'emballage (IMDG) II Groupe d'emballage (ICAO) II Groupe d'emballage (ADN)

## 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

33

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Toujours transporter dans des conteneurs fermés verticaux et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit savent quoi faire en cas d'accident ou de déversement.

**EmS** F-E, S-E

Catégorie de transport ADR 2

Code de consignes d'intervention d'urgence •3YE

Numéro d'identification du

danger (ADR/RID)

Code de restriction en tunnels (D/E)

## 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable. Transport en vrac

conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et <u>d'environnement</u>

## Acrylic Protective Lacquer

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges,

#### Type de produit

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

#### Inventaires

UE (EINECS/ELINCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route

ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.

IATA: Association Internationale du Transport Aérien. ICAO: Instructions techniques pour la sécurité du transport aérien des marchandises

dangereuses.

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses. CAS: Chemical Abstracts Service.

ETA: Estimation de la toxicité aiguë

CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane). DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane).

La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.

CE<sub>50</sub>: La concentration effective de substant PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique. vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.

Sigles et abbréviations utilisés dans la classification

Flam. Liq. = Liquides inflammables Eye Irrit. = Irritation oculaire

Repr. = Toxicité pour la reproduction Skin Irrit. = Irritation cutanée

Skin Sens. = Sensibilisation cutanée

STOT RE = Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée STOT SE = Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

STOT RE 2 - H373: STOT SE 3 - H336: Skin Irrit. 2 - H315: Eye Irrit. 2 - H319: Skin Sens. 1 -

H317: Repr. 2 - H361d: : Méthode par le calcul. Flam. Liq. 2 - H225: : Jugement d'expert. Conseils de formation Lire et suivre les recommandations du producteur. Seul un personnel dûment formé devrait

manipuler ce produit. Publié par Nick Moon

Date de révision 05.04.2022

Révision 2.5 Numéro de FDS 835

## Acrylic Protective Lacquer

Mentions de danger dans leur intégralité

H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H301 Toxique en cas d'ingestion. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H311 Toxique par contact cutané.
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H330 Mortel par inhalation.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H361d Susceptible de nuire au fœtus.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactifique, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.